

## Au sommaire

- 5 ACTES COURANTS - IMMOBILIER**  
**Urbanisme / Construction.** Attestations de prise en compte des exigences de performance énergétique et environnementale  
**Vente.** Mise en œuvre de la vente d'un logement HLM avec différé du statut de la copropriété  
**Urbanisme / Construction.** Contrat de fabrication d'une maison en bois : qualification de CCMI avec fourniture de plan  
**Vente.** Solde du prix de vente dû par l'acquéreur et indemnisation due par le vendeur : rejet de la compensation
- 8 DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ**  
**Conflit de juridictions.** Caducité de l'ordonnance de non-conciliation et exécution du jugement de divorce marocain
- 9 ENTREPRISE**  
**Publicité.** Modalités de publications et tarif des annonces judiciaires et légales pour 2022
- 11 FAMILLE - PATRIMOINE**  
**Régimes matrimoniaux.** Inconstitutionnalité de la confiscation pénale d'un bien commun  
**Tutelle.** Renouvellement de la tutelle : la persistance de l'altération des facultés mentales doit être constatée
- 13 FISCAL**  
**Enregistrement.** Achat pour revente et prépondérance immobilière de la société  
**Plus-values.** Précision en matière de détermination du prix de cession des titres
- 15 RURAL**  
**Baux ruraux.** Indemnisation par le preneur sortant au titre des pailles et engrais de l'année

## À LA Une

### Sort de la créance de salaire différé en cas de droit de retour légal des collatéraux privilégiés

Un arrêt publié par la Cour de cassation le 1<sup>er</sup> décembre 2021 apporte une précision importante en matière de dévolution successorale et plus particulièrement concernant le champ d'application du droit de retour légal des frères et sœurs. En effet, la haute juridiction énonce que la créance de salaire différé n'est pas comprise dans l'assiette de ce droit de retour. > **LIRE P. 1**